

**Zeitschrift:** Revue internationale d'apiculture  
**Herausgeber:** Edouard Bertrand  
**Band:** 10 (1888)  
**Heft:** 3

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE INTERNATIONALE D'APICULTURE

Adresser toutes les communications à M. Ed. Bertrand, Nyon, Suisse.

---

TOME X

N° 3

MARS 1888

---

## CAUSERIE

Les beaux jours dont nous avons été gratifiés dans le cours de cette dernière quinzaine ont permis de procéder à la visite des ruches. Beaucoup de personnes, plus ou moins nouvelles dans le métier, nous ont exprimé leur inquiétude sur la manière dont leurs abeilles auront supporté les rigueurs exceptionnelles de ce long hiver, mais nous ne doutons pas qu'elles ne soient trompées en bien; celles, du moins, qui auront apporté les soins nécessaires à la mise en hivernage, pourvu les ruches de vivres suffisants et laissé leurs colonies dans la plus complète tranquillité jusqu'au moment de la visite. Les abeilles bien logées et munies de bonnes provisions peuvent supporter de très grands froids à condition qu'on ne les dérange pas.

Un tort fréquent des novices, c'est d'ouvrir les ruches trop tôt, ou avant le moment de la vraie inspection, sous le prétexte de s'assurer qu'elles ont assez de vivres. Ce dérangement a pour effet d'exciter la ponte; il faut donc, en même temps qu'on le produit, s'assurer si la population, toujours plus ou moins réduite par la mortalité hivernale, n'exige pas d'être restreinte à un plus petit espace pour produire et conserver la chaleur nécessaire à cette augmentation d'élevage. Laisées à elles-mêmes, les abeilles proportionnent l'élevage aux conditions dans lesquelles elles se trouvent. Si vous les excitez lorsque des retours de froid sont encore à craindre, donnez-leur en même temps le moyen de faire face à cette augmentation de labeur. Sinon, ces vieilles ouvrières, déjà plus ou moins usées par l'hivernage, périront une à une à la peine, ou bien un abaissement de la température fera resserrer le groupe et le couvain souffrira ou la ponte s'arrêtera.

C'est la chaleur aussi bien que les vivres qu'il faut assurer aux abeilles au début du printemps. Plus tard nous aurons à leur procurer graduellement l'espace. Pour le moment, enlevez les rayons inoccupés ou portant peu d'abeilles, rapprochez les partitions et maintenez les couvertures. S'il faut pourvoir aux vivres dès la première visite, don-

nez du miel en rayon (en remplaçant un rayon vide par un plein), ou du sucre en plaque, ou bien encore une pâte épaisse faite de miel et de sucre pilé bien pétris ensemble et qu'on place sur un canevas ou une serpillière étendue sur les cadres. (1)

Nous renvoyons du reste à notre *Conduite* pour les travaux du printemps, et si nous insistons encore sur la question de la chaleur, à laquelle bien des gens n'attachent pas suffisamment d'importance, c'est en réponse à diverses communications reçues récemment.

A propos du sucre en plaque, un abonné désire que nous rectifions la recette Raitt, donnée dans notre *Bulletin* de 1880, page 15, et qui, dit-il, indique une trop forte proportion d'eau. On peut en effet diminuer cette proportion, mais le sucre est alors plus difficile à réduire en sirop, ce qui revient au même pour la durée de l'opération. Nous avons du reste fréquemment redonné la recette dans le journal depuis huit ans. Dans la *Conduite* nous n'avons pas indiqué la dose d'eau, parce qu'elle n'a pas d'importance. Le dosage se fait par l'évaporation et la cuisson, qui doivent se prolonger jusqu'à ce qu'il ne reste que 3 ou 4 % d'eau environ, et c'est la consistance du sirop qui sert de guide. Moins on met d'eau, plus il est difficile de faire fondre le sucre ; nos ménagères savent cela. M. Raitt dit 3 litres d'eau pour 7 kil. de sucre, c'est à peu près la proportion usitée en confiserie pour la fonte du sucre. On peut ne mettre qu'un litre d'eau pour 4 k. de sucre et même pour 6 k., si l'on emploie un sucre qui fonde facilement, mais nous ne croyons pas qu'il y ait économie de temps.

En quittant la cuisine, passons à la pharmacie : un autre abonné demande ce qu'on entend par l'eau camphrée, employée pour arrêter le pillage (*Revue* 1887, page 215). Dans une bouteille d'eau mettez du camphre en poudre, agitez fortement et à plusieurs reprises, puis filtrez. On peut aussi mettre quelques gouttes d'alcool camphré dans de l'eau ; une partie du camphre sera précipitée, mais il en restera suffisamment en dissolution. L'eau camphrée figure dans la pharmacopée anglaise et se trouve chez les pharmaciens.

Nous avons reçu la 9<sup>me</sup> édition (17<sup>me</sup> mille) du *Guide de l'Apiculteur Anglais* de M. Cowan, dont le texte a été revu et augmenté et qui contient un grand nombre de nouvelles figures de ruches, sections, instruments, etc. Cet ouvrage a déjà été traduit en français, danois, suédois, russe et espagnol, c'est donc le traité d'apiculture de beaucoup le plus répandu. En ayant publié la traduction dans la *Revue*, puis en volume, nous n'avons plus besoin de dire ce que nous en pensons.

(1) Un abonné suggère une toile métallique.

Notre dévoué confrère anglais vient de fonder un nouveau journal mensuel à bon marché (15 c. le numéro, fr. 2.50 l'an par la poste), *The British Bee-keeper's Adviser*, destiné surtout aux habitants de la campagne qui n'ont pas les moyens de s'abonner au journal hebdomadaire. Cette nouvelle feuille ne traitera que le côté pratique de l'apiculture et mettra un bon enseignement à la portée des classes les moins favorisées.

Il nous est également parvenu les catalogues suivants :

Abbott frères, à Southall près Londres, avec 72 pages de texte, une centaine de gravures et un index.

Industrie américaine, rue du Stand, Genève, avec une vingtaine de gravures (outillage usité dans la Suisse Romande).

Ch. Dadant et fils, à Hamilton, Illinois; cire gaufrée, voiles, couteaux Bingham, bidons, extracteurs, enfumeurs Muth et Bingham, fil pour soutenir la cire gaufrée, scies circulaires à pédale et autres, etc.

L. Delay, à Bellevue (Genève); ruches Dadant et Layens, sections, extracteurs, extracteurs à cire solaires, outils divers, installation de ruchers.

J.-J. Philippau, à Duras (Hte-Garonne); horticulture, viticulture, apiculture.

On trouvera plus loin le programme des Concours internationaux qui doivent avoir lieu cette année à Bruxelles pendant l'Exposition Universelle; nous engageons nos collègues des divers pays à y prendre part et attirons leur attention sur l'article 2 du Règlement, fixant au 15 mai le délai pour les inscriptions. Ces concours ont été rattachés à ceux d'horticulture et de pomologie, ce qui nous paraît une association heureuse et rationnelle.

Le Comité de la Société suisse des Amis des Abeilles a institué un cours intercantonal (en langue allemande) destiné spécialement aux personnes désireuses de se vouer à l'enseignement de l'apiculture dans les diverses sections de la Société. Il aura lieu cette année, à Zoug, au Rosenberg, dans le bel établissement de M. Jeker, les 16, 17, 18 et 19 avril. Les professeurs seront MM. J. Jeker, Dr de Planta, P. Theiler et U. Kramer, c'est à dire que la théorie et la pratique, comme la partie scientifique, y seront traitées par les hommes les mieux qualifiés que nous ayons en Suisse.

Les séances du matin seront données par les professeurs. Dans celles de l'après-midi les élèves auront à traiter eux-mêmes différents sujets et chaque séance sera suivie d'une discussion. Les soirées seront consacrées à des discussions libres sur des questions soulevées.

Logement et nourriture (trois bons repas) 3 fr. par jour. Ouverture des séances 7 heures du matin.

Les fabricants suisses de ruches, outils, cire gaufrée, vases à miel, étiquettes, etc., sont invités à envoyer des échantillons de leur fabrication à M. Theiler. Transport de retour sans frais.

Nos plus chaudes félicitations aux organisateurs de ce cours et aux heureux élèves qui pourront passer ces quatre agréables et instructives journées au Rosenberg.

---

### VISITE DE M. COWAN AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS

(Suite, voir Janvier et Février.)

(Extrait du compte-rendu de l'assemblée trimestrielle de l'Association des Apiculteurs Anglais du 19 octobre 1887.)

En quittant M. Pettitt, nous nous rendîmes par l'Etat de New-York à Washington et de là à Philadelphie. Dans cette dernière ville, nous fûmes gratifiés d'une cordiale réception à Carpenter's Hall. Cette salle est d'un grand intérêt historique, car c'est là que Washington siégea et que le premier Congrès se réunit lors de la signature de la Déclaration d'Indépendance. A Philadelphie, nous fîmes la connaissance de plusieurs apiculteurs scientifiques. Je crois qu'il y a en Pensylvanie plus d'hommes s'occupant d'apiculture au point de vue scientifique que dans aucune autre partie des Etats. Le Dr Townsend est le président de la Société. M<sup>me</sup> Thomas, qui s'occupe activement d'abeilles, demanda si nous avions en Angleterre des dames apiculteurs. Sur ma réponse affirmative, elle dit que nous devrions faire mieux connaître la chose dans le *Journal*, parce que cela engagerait d'autres dames à suivre la même voie. Bien que cela puisse avoir lieu en Amérique, l'apiculture en grand ne conviendrait pas pour les dames en Angleterre (rires). Cela peut paraître étrange, mais il y a, indubitablement, une différence entre le mode de vie des dames en Amérique et en Angleterre. Les dames américaines sont habituées à un travail pénible. Dans tout ménage la femme fait sa bonne part de la besogne comme le mari et participe aux travaux intérieurs. Là-bas, on a une grande difficulté à avoir des domestiques et la femme a à faire la cuisine, à balayer les chambres et à épousseter les meubles. L'homme de son côté aide dans la maison; quelquefois il nettoie les chaussures. Vous voyez donc que ce que les dames américaines peuvent faire, n'est pas possible aux nôtres.

Je ne dois pas oublier de reconnaître tout ce dont nous sommes redevables au Dr Townsend, à M<sup>me</sup> Thomas et à M. Arthur Todd pour leurs bontés. Ce dernier nous a promenés dans Philadelphie en nous faisant voir tout ce que la ville contient d'intéressant. C'est là que j'ai rencontré notre ami, le fils de M. Hooker, qui nous a également escortés dans nos promenades. (1)

De Philadelphie, nous sommes revenus à New-York pour reprendre à travers l'océan le chemin de la maison. Dans les détails qui précèdent, je crains de ne vous avoir donné qu'une bien faible idée de tout ce que nous avons vu et fait dans les pays que nous avons parcourus, mais le *Journal* vous donnera de temps à autre de nouveaux détails. Partout où j'apportais mon microscope, il était une source de grand intérêt et de joie, et mes préparations étaient examinées avec beaucoup d'attention. Je vous ai déjà dit combien nous avons été aimablement reçus partout, aux Etats-Unis et au Canada. Tous les apiculteurs paraissaient charmés de faire ma connaissance, non seulement comme confrère, mais comme représentant des apiculteurs de notre pays. Je les ai assurés que les compliments qu'ils m'adressaient seraient appréciés ici des membres de nos Associations et je puis maintenant renouveler l'expression de ma reconnaissance pour toutes les bontés dont j'ai été l'objet de l'autre côté de l'Atlantique.

Nous avons beaucoup joui de notre tour, bien qu'il ne soit pas aussi aisé de voyager là-bas que chez nous et qu'on finisse par être fatigué des longues distances. Ma femme n'a naturellement pas pu supporter la fatigue de m'accompagner dans toutes mes courses. Sous le rapport du logement, on est moins bien là-bas que chez nous ; il nous est arrivé d'avoir à nous coucher sur le plancher pour éviter certains désagréables compagnons de lit. Pour conclure, laissez-moi vous dire que je serai heureux de vous fournir tous les renseignements que je pourrai, si vous me posez des questions sur des points spéciaux (applaudissements bruyants et prolongés).

Voici, en abrégé, quelques-unes des réponses de M. Cowan aux questions posées à la réunion.

Les abeilles du capitaine Hetherington sont des Italiennes et des croisées noires et italiennes. Les grands producteurs comme M. H. font leur élevage de reines eux-mêmes et ne s'adressent pas aux éleveurs. — L'expérience a démontré que les Italiennes, ou leur croisement avec la race commune, sont ce qui convient le mieux pour le climat d'Amérique, au moins dans cette région. On a introduit les Carnioliennes

(1) Nous venons d'apprendre avec beaucoup de regret la mort de M. Todd. Réd.

dans quelques localités, mais pas sur une large échelle. — C'est la pratique constante de choisir les reines dans les meilleures ruches. — Toutes les ventes de miel à l'Exposition étaient au détail. — Le seul endroit où M. Cowan ait observé la loque est chez M. Root. — Le prix courant du miel au Canada est de 4 à 8 pence (40 à 80 cent.). — M. Hetherington introduit toujours ses reines au moyen d'une cage assez semblable à celle dite couvercle de pipe et il ne s'en tirerait pas en pratiquant l'introduction directe. Il doit faire en sorte que chaque reine soit introduite avec succès. Il a fait l'essai de la méthode directe, mais cela lui a causé la perte de tant de reines qu'il ne peut pas dépenser davantage de temps en expériences. C'est une question de sous et de dollars et chaque journée perdue est un item. Le président a connu un apiculteur qui a fait de fréquentes expériences d'introduction directe et qui réussit s'il prend la précaution d'enfumer les abeilles et la reine et de leur donner ainsi à toutes la même odeur.

En réponse à M. Grimshaw et à M. Garratt, le président dit que le cap<sup>e</sup> Hetherington se sert de l'enfumeur autrement qu'on ne le fait ici; il allume dans l'enfumeur américain un feu qui donne une immense quantité de fumée. M. Cowan a assisté à des manipulations faites par le capitaine. Dans ces occasions, celui-ci ne permet pas à ses amis d'être auprès, à moins qu'ils ne soient voilés. Il envoie un énorme jet de fumée dans les sections, ce qui fait fuir les abeilles en bas et il prélève ainsi casier après casier — la besogne va très vite. Fort peu d'abeilles sont tuées ou emportées, peut-être deux ou trois au plus. Le bois employé dans l'enfumeur est de l'érable coupé en morceaux de quatre pouces de long sur demi-pouce d'épaisseur dans les deux sens. D'autres, comme M. Heddon, emploient des copeaux humides mélangés à des copeaux secs; cela fait un feu qui couve et produit une quantité considérable de fumée et de vapeur. Dans tout rucher il y a toujours un enfumeur prêt à portée.

M. Cowan a eu l'occasion de faire l'épreuve de l'apifuge Grimshaw chez MM. Knickerbocker et Loch. M. Loch s'en mit un peu sur la figure et aux mains pour faire la visite de méchantes Chypriotes. Une abeille s'élança directement contre son visage, mais ne le piqua pas, ce dont il fut agréablement surpris. M. Cowan a laissé un peu d'apifuge à quelques personnes.

En réponse à M. Sambels, le président dit qu'en Amérique les sections sont propolisées dans la seconde partie de la saison, tout autant qu'ici, mais qu'au commencement elles le sont moins, la miellée là-bas étant très rapide.

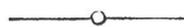
Le cap<sup>e</sup> Hetherington considère que 70 livres par colonie (32 k.) sont un bon rendement.

En parlant des abeilles emportées avec les sections, M. Cowan a oublié de dire que chaque établissement a son laboratoire, dont les fenêtres sont disposées de façon à ce que les abeilles introduites puissent sortir. Cependant, en Amérique, pourvu qu'on économise du temps, on ne s'inquiète pas autant que chez nous de la vie de quelques abeilles. Les sections ne sont pas enlevées avec autant de soin, et si quelques abeilles sont écrasées c'est sans conséquence.

L'hivernage au Canada est beaucoup plus facile qu'aux Etats-Unis, la température y étant plus sèche et plus égale. Le climat du Canada est plus froid, mais moins variable. C'est l'hivernage qui est la grande difficulté chez M. Hetherington. Il avait rentré toutes ses ruches dans des caves, mais ses pertes pendant le printemps avaient été considérables. Dans certaines années, elles se sont élevées jusqu'à quatre-vingt-dix pour cent, sans qu'il puisse en déterminer la cause. Il possède un bâtiment dont une partie est en sous-sol et qui est ventilée par une conduite d'air se prolongeant à une grande distance sous le sol, de sorte que l'air dans le bâtiment est réchauffé par la température de la terre. Ses ruchers sont dans l'Etat de New-York dans une région très froide, faisant partie d'une zone neigeuse (*snow belt*), qui s'étend sur une longueur d'environ cinquante mille du nord au sud. Dans ce district, il tombe toujours une plus grande quantité de neige qu'ailleurs, même à plusieurs milliers de mille tant au nord qu'au sud. Dans cette zone, les melons ne réussissent pas, bien qu'ils mûrissent parfaitement soit plus au nord soit au sud. Dans l'Iowa et l'Illinois, les abeilles peuvent être hivernées en plein vent.

La ruche Jones-Heddon est peu répandue en Amérique et M. Heddon lui-même ne fait pas usage de la sienne sur une grande échelle.

M. Cowan n'a pas vu de ruches en paille en Amérique; les apiculteurs là-bas sont trop avancés pour employer un outillage aussi imparfait.  
(Traduit du *British Bee Journal*.)



## QUESTION

### A PROPOS DE LA PONTE DES JEUNES REINES

Je vous adresse une question relative à une observation que j'ai faite en 1887.

On croit généralement qu'une jeune mère qui commence sa ponte

par des œufs de mâles est bourdonneuse, c'est à dire n'est pas fécondée. Il semblerait que ce n'est pas toujours le cas, d'après l'observation ci-après.

Nous formons chaque année un certain nombre de ruchettes pour l'élevage des mères. Excepté le cas où la visite des alvéoles maternels vers le 9<sup>me</sup> ou le 10<sup>me</sup> jour est nécessaire dans une ruche qui a reçu des œufs pour l'élevage du jeune couvain, nous avons l'habitude de laisser écouler 28 à 30 jours avant d'ouvrir une ruche ou ruchette qui a une mère en élevage. Or, l'été dernier, lors de la visite des ruchettes pour nous assurer de la réussite, nous en trouvâmes trois où la mère avait commencé sa ponte par des œufs de mâles; je les croyais manquées et les destinai à être réunies, mais à une nouvelle visite quelques jours plus tard, ces ruchettes avaient du couvain d'ouvrières, et à la visite d'automne une bonne population.

Quand ces mères ont-elles pondu ces œufs de mâles, est-ce avant ou après leur fécondation?

Payerne, le 24 février 1888.

L. MATTER-PERRIN.

---

## FABRICATION DU VINAIGRE DE MIEL

(Extrait de la *Conduite du Rucher.*)

Il y a beaucoup de recettes, mais le procédé américain nous paraît le plus simple.

On délaie du miel dans de l'eau dans la proportion de 1 kilog. de miel pour 10 litres d'eau (une livre de miel, soit gm. 454, par gallon d'eau, soit lit. 4,54). Le mélange est exposé à la chaleur et à l'air et généralement en moins d'une année le vinaigre est fait.

M. Muth se sert d'un tonneau couché en plein air et au soleil; pour établir une bonne circulation d'air à l'intérieur, il perce deux trous de 2 1/2 cm. de diamètre dans la partie supérieure des deux fonds du tonneau et les recouvre, ainsi que la bonde, de fer-blanc percé de petits trous pour exclure les mouches, etc. Si l'on commence en avril, dit M. Muth dans l'*American Bee Journal*, et que le tonneau soit bien exposé au soleil, le vinaigre sera parfait à la fin d'octobre, sinon il le deviendra à Noël ou au printemps, si l'on rentre le tonneau dans un local chaud.

M. Bingham, autre apiculteur bien connu, emploie exactement les mêmes proportions de miel et d'eau et met le mélange à la cave dans un tonneau à alcool défoncé, dont il a peint l'extérieur pour empêcher

les cercles d'être détruits par la rouille. (1) Le tonneau est recouvert d'une toile grossière excluant la poussière et admettant l'air. Une année suffit pour obtenir de l'excellent vinaigre.

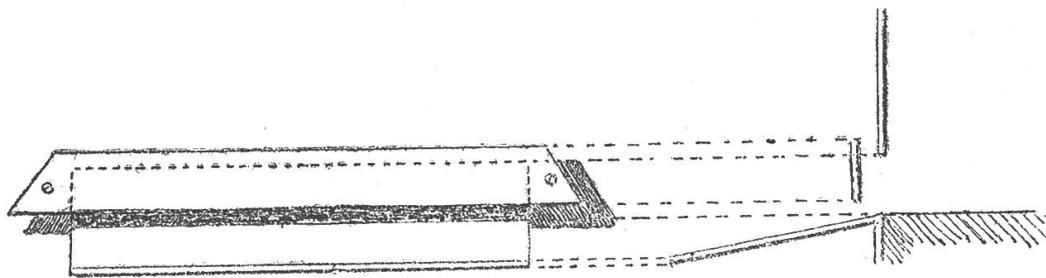
On peut aussi, comme on le fait avec les vins, convertir en vinaigre, en y ajoutant de l'eau, les hydromels qui ont tourné et les fonds de tonneau; de même qu'on peut commencer la fabrication avec du vinaigre ordinaire, dans lequel on verse quelques litres d'hydromel; puis, chaque fois que l'on prélève une certaine quantité de vinaigre, on remplace par de l'hydromel allongé d'eau.

—\*—

### TROU-DE-VOL MASQUÉ EXCLUANT LES SOURIS, SPHINX, ESCARGOTS, ETC.

Pour obtenir des entrées qui soient à la fois assez spacieuses et infranchissables aux souris, sphinx tête-de-mort, escargots, etc., j'ai adopté la disposition suivante qui remplit bien le but.

L'ouverture a  $22 \times 2$  cm., soit 44 cm. carrés. Vis-à-vis et à 8 mm. en avant de la paroi de la ruche, est fixée, au moyen de deux tiges horizontales, une planchette de  $25 \times 2$  cm., dont le bas se trouve à 8 mm. du niveau du plateau. De cette façon, la planchette masque l'entrée, tout en laissant un passage aux abeilles tant en haut qu'en bas, fig. 1.



*Fig. 1. - Trou-de-vol masqué.*

Bien que la planchette soit mobile, je la laisse toute l'année; il est facile soit pour l'hiver, soit en cas de pillage, de supprimer l'un des deux passages au moyen d'une lame de bois de 8 mm. d'épaisseur.

Je ne puis assurer que cette disposition n'ait pas été déjà conseillée quelque part (2), mais en tous cas je crois utile de la recommander.

FERNANDO MIEG.

(1) Mais il faut se garder de mettre le tonneau à vinaigre dans la cave aux vins, ce serait un très mauvais voisinage; un local chaud convient mieux. E. B.

(2) Pas à notre connaissance.

Réd.

## LA PROPOLIS COMME MASTIC A GREFFER

J'ignore si quelque apiculteur a déjà eu l'idée d'employer la propolis comme mastic à greffer. Mon ami et collègue, M. L. Matthey, et moi en avons fait l'essai l'an dernier; nous sommes convaincus qu'aucun autre mastic ne lui est supérieur.

Le soleil ne ramollit pas assez la propolis pour la faire couler, mais juste assez pour qu'elle cède devant l'écorce qui recroît, sans se détacher. En hiver, ce mastic est très dur, mais toujours bien adhérent.

Vallorbes (Vaud), 23 mars 1888.

J.-A. GLARDON-GACOND.

## STATISTIQUE INSTRUCTIVE

*L. Morel.* Valeyres sous Rances (Vaud). — L'année 1887, quoique inférieure à 1885, a été bonne ici pour ceux qui étaient prêts au moment de la miellée, car la récolte s'est faite très rapidement; en dix jours tout au plus les esparcettes ont fleuri et défleuri. Mais aussi c'était merveilleux de voir pendant ces journées l'abondance entrer dans les ruches; j'ai vu des secondes hausses se remplir en trois jours. La moyenne de notre rucher peut être évaluée à 45 k. par ruchée.

Le vinaigre, à défaut d'apifuge, nous a rendu de bons services pour la visite de notre Chypriote.

Voici la statistique de notre localité pour 1887:

Au printemps, on comptait 91 paniers et 29 ruches mobiles.

A la récolte, 89 paniers ont produit 229 k. miel, et 29 mobiles 1027 k. extrait et 63 k. en rayons.

Peu d'essaims: paniers 18; mobiles 8 naturels et 13 artificiels. On ne compte que 5 k. de cire produits par les mobiles. Le miel a été vendu en moyenne: à fr. 1.60 environ l'extrait et fr. 1.95 celui en rayon. Produit total avec les essaims environ fr. 2800.

A l'automne, nous nous trouvions avec 97 paniers et 54 mobiles, dont 42 Dadant, 5 Layens et 7 allemandes. Races: 127 communes, 2 Italiennes, 1 Chypriote, 1 Carniolienne et 20 croisées diverses.

Il n'est pas nécessaire que nous fassions ressortir l'utilité de pareilles statistiques, mais nous tenons à profiter de l'occasion pour féliciter le digne président de la Section de l'Orbe de la façon dont il comprend et remplit son mandat. Son dévouement et son activité feront faire de grands progrès à l'apiculture dans tout son district.

Les paniers ont donné en moyenne k.  $2\frac{3}{5}$  de miel et 20 % d'essaims;

les ruches mobiles k. 37 1/2 de miel et 72 % d'essaims. La supériorité des ruches mobiles laisse de la marge pour le coût des caisses et de l'outillage. Qu'en pensent les gens qui reprochent au mobilisme la cherté des ruches ?

---

## LE CHOCOLAT AU MIEL

La production du miel paraît augmenter plus vite que la consommation et il est utile de rechercher tous les usages, médicaux ou alimentaires, auxquels il se prête.

Depuis plusieurs années j'avais l'idée d'associer le cacao au miel, de trouver en un mot le chocolat au miel. Je me suis adressé à deux fabricants dont l'un a cherché, d'après mes conseils, et a réussi à associer ces deux substances. Je vous envoie un échantillon de ce produit, fabriqué en septembre 1886 et conservé jusqu'à ce jour dans un flacon Siegwart à moitié plein et auquel nous avons souvent touché; vous verrez que la conservation est satisfaisante. (1)

Voici le mode d'emploi indiqué par l'étiquette :

« Pour une tasse de chocolat, délayez dans du lait bouillant une forte cuillerée à soupe de ce cacao, agitez jusqu'à ébullition et servez. »

C'est simple et rapide; j'ajoute que le chocolat au lait est excellent; le miel augmente sa digestibilité et toutes les personnes qui en ont goûté l'ont trouvé comme moi excellent.

Lors du concours de 1886 de notre Société d'agriculture et de commerce, le jury a accordé au fabricant une médaille d'argent.

Avant la découverte du sucre, le miel était la base de toutes les douceurs culinaires; son assimilation dans l'estomac au bol alimentaire est infiniment plus rapide. Je connais une personne atteinte de dyspepsie que le miel a guérie, et je me demande si la Faculté a songé à utiliser toutes les ressources que peut fournir un aliment si naturel et si agréable.

Bonneville (Hte-Savoie).

F. MOREL-FRÉDEL.

---

## DE L'INFLUENCE DE LA MUSIQUE SUR LES ABEILLES

(Traduit du *Bulletin russe d'Apiculture*, organe de la Société Impériale libre et économique, dirigé par A. de Zoubareff.)

Dans la partie boisée du Gouvernement de Tomsk, se trouve une grande propriété, située sur les bords de la rivière Joulia et appartenant aux frères Schebaline, de Kouznietz, qui y possèdent 1500 ruches.

(1) Ce chocolat, sous forme de pâte, est en effet excellent et d'un emploi fort commode. Réd.

Pendant les grandes chaleurs de l'été, il arrive souvent que les abeilles quittent leurs ruches en abandonnant la mère dans son nid. Pour les faire rentrer on fait beaucoup de bruit.

Nicolas Schebaline possède une boîte à musique qu'on plaça par hasard toute montée sur une chaise près des ruches et qui se mit à jouer. Aussitôt les abeilles qui avaient quitté leur domicile se mirent à tourner dans l'air et entourèrent la chaise, à laquelle elles s'accrochèrent. L'expérience renouvelée plusieurs fois donna chaque fois le même résultat.

M. de Zoubareff fait remarquer, dans une note, que le récit ci-dessus est en contradiction avec les observations de Sir John Lubbock sur l'ouïe des abeilles, mais il y a d'autres assertions du même auteur que les apiculteurs ne contre-signeraient pas.

Cet abandon momentané des ruches par les abeilles, causé par l'excessive chaleur, se produit en Californie : les abeilles désertent en masse leur domicile pour se réfugier en groupe à l'ombre des arbres avoisinants, et, le soir venu, elles rentrent au logis.

---

## SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

### RAPPORTS DES DÉLÉGUÉS DES SECTIONS

Voici quelques extraits des rapports présentés à la réunion du Comité et des délégués des Sections, du 23 février dernier :

*La Section Genevoise* a été créée le 5 juillet 1886; son but est de vulgariser l'apiculture dans le pays, tout en tâchant d'y implanter ses produits avant que ceux du dehors viennent s'emparer de la place.

Elle a commencé par 8 ou 9 membres; chaque assemblée a vu leur nombre s'augmenter et à l'heure actuelle elle se compose d'une quarantaine. Quelques nouveaux candidats s'annoncent comme de coutume pour la prochaine réunion. Quoique nous soyons peu nombreux encore, les divers éléments dont se compose notre Section permettent d'espérer qu'elle aura de la vitalité. Ils se répartissent de la façon suivante: quelques savants et docteurs médecine, des rentiers, des négociants et enfin des instituteurs, ainsi que en des agriculteurs. Quelques-uns de nos sociétaires sont députés et peuvent au besoin défendre les intérêts apicoles devant les Conseils du pays.

La section compte déjà passablement de grands apiculteurs, pour le pays s'entend, ayant des ruchers de 20 à 80 ruches et plus; la plus grande partie sont cependant plus restreints et ne se composent que de 2 ou 3 à 20 colonies, qui sont toutes traitées d'après un ou deux systèmes mobilistes, sauf quelques essais attendant d'être transvasés.

On remarque passablement d'émulation et une progression bien accentuée. Il est aussi à noter que nous rencontrons toujours moins de difficulté

à vendre nos miels, quoique, pour ce qui concerne notre section, la production augmente chaque année d'une façon considérable. Cela peut sans doute être attribué en partie à l'augmentation de la consommation due à la baisse des prix, ainsi qu'à la quantité de bons miels mis à la portée du public par des producteurs bien connus dans le pays, une marchandise présentée de cette façon inspirant beaucoup plus de confiance que celle introduite par des falsificateurs étrangers.

Nous avons eu pendant notre dernière année quatre assemblées où il a été mis à l'ordre du jour, pour chacune d'elles, un entretien sur les travaux du moment; elles ont toutes eu lieu à proximité de grands ruchers permettant de faire des démonstrations pratiques. A la dernière, qui a eu lieu à Carouge, le 27 novembre, nous avons été honorés d'une conférence donnée par M. Bertrand, qui a traité des travaux à faire au rucher pendant l'automne jusqu'à la mise en hivernage, séance qui nous a fort intéressés et que nous désirons voir suivie d'autres toutes les fois qu'il sera possible.

Je terminerai en disant que nos fonds sont dans un état très pitoyable, et cela à la suite des frais nécessités tant par l'Exposition de Neuchâtel que par la création d'un dépôt de miel à Genève. Toutefois nous n'avons pas vécu jusqu'ici uniquement de nos propres ressources, nous avons été aidés par plusieurs donateurs généreux, et nous espérons pour l'avenir nous mettre assez vite à couvert par nos cotisations annuelles.

F. GYSLER, *Président.*

*Section de la Béroche (Neuchâtel).* — L'activité de notre section n'a rien eu de marquant pendant l'année 1887. Il a été donné deux conférences, dont une au commencement de l'année par un membre de la Section, et la seconde à la fin de l'année par M. Descoullayes. Sur la demande faite en assemblée, on a opéré deux transvasements de ruches en paille, pour initier les membres qui désiraient apprendre la chose; cette opération a parfaitement réussi.

Notre section étant composée de personnes qui débutent, les travaux d'été n'ont rien présenté de particulier. Les préparatifs en vue de l'Exposition ont engagé le comité à faire une visite des ruches chez tous les membres, afin de voir l'état des colonies et de s'assurer des miels qui pourraient y figurer.

L'année dans notre région a été défavorable à la récolte du miel et surtout à l'augmentation du nombre des colonies, car le printemps, vraiment désastreux, n'a pas permis de pousser à la formation de fortes colonies. Les ruchers composés de ruches en paille et qui fournissent habituellement les essaïms pour les ruches à cadres n'ont rien donné; il en est résulté un bon nombre de ruches inoccupées.

L'exposition de Neuchâtel, à laquelle nous avons voulu prendre part malgré notre position peu avantageuse, nous a fait voir combien nous avons à travailler pour être à la hauteur de nos sections sœurs; nous aimons à croire qu'elle aura stimulé le zèle chez tous nos membres et que nous travaillerons avec courage à acquérir la foule de connaissances qui nous manquent encore.

Nous signalerons pour terminer le découragement de quelques-uns de nos membres, qui ont abandonné les ruches à cadres, croyant que sans connaissances et sans peine ils auraient des rendements californiens; de tels membres ne sauraient être regrettés. WOIBLET, *Président.*

*Section des Alpes (Vaud).* — Fondée il y a un an à peine, notre section compte une quarantaine de membres. C'est le cercle d'Ollon qui en fournit le plus grand nombre, Ollon-Montagne surtout; puis viennent les cercles des Ormonts, d'Aigle, de Villeneuve et enfin de Bex, où nous ne comptons qu'un seul sociétaire.

Quoique ce nombre de sociétaires soit assez réjouissant pour une section qui vient de se constituer, nous constatons cependant que le plus grand nombre des apiculteurs de la contrée n'ont pas répondu à l'appel qui leur a été adressé, et parmi ceux-ci bon nombre qui tiennent le premier rang par le nombre de ruches qu'ils possèdent: il paraîtrait qu'ils n'ont plus rien à apprendre et qu'ils ne veulent rien enseigner; soit, que leur indifférence leur soit légère.

Nous avons tenu, en avril et en septembre, nos deux assemblées générales statutaires, dans lesquelles, les affaires administratives liquidées, nous nous sommes occupés du nourrissage forcé et du nourrissage spéculatif, de la mise en hivernage, du système de ruches qui peut le mieux répondre à nos besoins, etc.

A part ces questions théoriques, nous nous y sommes aussi occupés de pratique; à chacune de nos assemblées il a été exposé un certain nombre d'engins faisant partie du mobilier de l'apiculteur et leur usage a été démontré; nous avons aussi fait quelques manipulations, plus la visite de quelques ruchers.

Pendant l'été nous avons eu, à Panex, une réunion familière suivie d'une visite des ruchers de la localité, puis à ceux de Planbuis et Salins.

Nous avons, comme section, concouru à l'Exposition de Neuchâtel, et dans l'exposition collective de la VI<sup>e</sup> division, nous avons obtenu une médaille d'argent.

Deux de nos sociétaires ont aussi concouru individuellement.

L'un, bien connu de vous tous, M. P. von Siebenthal, à Fontanay sur Aigle, a obtenu: Un premier prix pour abeilles; un premier prix, avec médaille d'argent, pour ruches mobiles; un premier prix, aussi avec médaille d'argent, pour instruments divers.

L'autre, M. F. Dulex, à Panex, a obtenu: Une mention honorable pour ruches mobiles; une mention honorable pour miel extrait.

Tels sont, sommairement exposés, nos travaux de l'année écoulée et, si modestes qu'ils soient, nous n'avons qu'à nous réjouir de leurs résultats.

*Pour le Président empêché, CH. VAUDROZ-PETTER, Vice-Président.*

*Section de Lausanne.* — Le rapport a été publié par anticipation dans le numéro de février.

*Section La Côte Neuchâteloise.* — Il y a une année que se formait dans une partie du vignoble neuchâtelois la section d'apiculture connue depuis sous le nom de: « La Côte Neuchâteloise », dénomination qui fut choisie de pré-

férence à d'autres par la raison que la plupart de ses membres se trouvent dans la région du canton appelée La Côte. Ce sont les villages de Peseux, Corcelles, Cormondrèche, Auvernier, Colombier, Boudry, Cortaillod, Bôle, Rochefort, Les Ponts et même Neuchâtel qui ont fourni le contingent d'apiculteurs inscrits comme membres au nombre d'une trentaine. Une société qui n'a qu'une année d'existence n'a pas de longs mémoires à écrire. Nous pouvons dire toutefois que le simple fait de se rencontrer, de parler d'apiculture et de voir différents ruchers, communique aux autres membres présents des idées et des connaissances qu'ils n'auraient pas eues sans cela. Notre section a du reste fait mieux que cela.

Au terme du Règlement, elle a eu régulièrement chaque mois, d'avril en septembre, au moins une séance pratique chez l'un des sociétaires. On y a fait des transvasements, enseigné la manière d'agrandir le nid à couvain et de développer la ponte, donné des directions pour les sections, etc. Ces séances ont été des plus instructives et des plus agréables; une véritable fête que nous préparait l'apiculteur dont nous visitons le rucher.

En outre la section s'est chargée de faire venir un certain nombre d'instruments d'apiculture et de la cire gaufrée pour favoriser les membres n'ayant qu'un nombre restreint de ruches ou les commençants.

Une autre question qui nous a préoccupés est celle de la vente du miel; puis d'employer tous les moyens possibles pour augmenter dans le pays la plantation d'arbres et de plantes mellifères.

L'exposition de Neuchâtel, où notre section a obtenu une médaille d'argent, fut pour nous un grand encouragement. Nous avons le désavantage de ne pas savoir comment nous y prendre, n'ayant jamais exposé. Chacun a fait selon ses forces et plusieurs membres y ont mis beaucoup de bonne volonté. C'est donc à tous que nous devons des remerciements. Celui qui écrit ces lignes sait quelque chose du temps et des peines que ces jours nous ont valu. Comme conséquence de la formation de notre société, jamais il ne s'est fabriqué autant de ruches dans notre localité que maintenant. Autrefois les fabricants hésitaient à en mettre dix en ouvrage. On les fait à présent par cinquantaines. — Nous pouvons dire sans fausses prétentions que notre région compte un bon nombre d'apiculteurs distingués, habiles, intelligents et experts, à commencer par nos pères dans cette science, les vénérables présidents d'honneur de notre société: MM. Gustave DuPasquier et M. Matthey-Grosclaude; puis les Directeurs de l'orphelinat de Belmont et de l'école de Grandchamp et bien d'autres encore.

Cependant que de progrès il y a encore à faire. L'habitude et la routine sont si fortement enracinées qu'il n'est pas rare de voir des apiculteurs retomber toujours dans des fautes que l'expérience acquise par l'étude rationnelle de l'abeille et les enseignements si clairs, si précis de la *Revue* de M. Bertrand, auraient dû faire disparaître sous terre depuis longtemps. Par exemple: déranger les ruches pendant l'hiver, nourrir les abeilles durant cette saison avec du sirop dans lequel on ajoute du vin, du café, etc.; puis, pour le bon marché, l'emploi de ruches n'ayant devant et derrière que des parois simples. Enfin l'habitude de laisser à proximité des abeilles de vieux

débris de rayons, détritns et tant d'autres choses que nous voyons constamment.

C'est une noble tâche des sections de réagir contre tout ce qui peut décourager et discréditer la belle science que nous aimons.

En terminant ce rapport, je dois mentionner aussi le fait que pour chercher à maintenir l'intérêt et la vie dans notre section, notre règlement prescrit un changement du comité chaque année. Ainsi dans notre dernière séance il a été changé et c'est au nouveau comité à poursuivre et à mener à bien l'œuvre commencée. Cette œuvre est entre bonnes mains et tout fait prévoir vie et succès.

Agréer, cher Monsieur Bertrand, mes meilleures salutations et nos sincères remerciements, car enfin s'il se fait tant de choses en apiculture, c'est à la rédaction de votre *Revue* que nous le devons.

L<sup>s</sup> LANGEL, pasteur, *Président sortant*.

*Section valaisanne du centre.* — La culture des abeilles était très négligée en Valais; à part quelques exceptions, la ruche à rayons mobiles n'était, pour ainsi dire, pas connue, aussi les erreurs et les préjugés y régnaient-ils en maîtres. C'est pour remédier à ces inconvénients, combattre la routine et répandre les méthodes modernes que les membres valaisans de la Société romande, qui ont assisté à la réunion générale de Bex, de mai 1886, ont décidé de fonder une section valaisanne.

Une réunion préparatoire, à laquelle étaient conviés tous les amateurs d'abeilles, a eu lieu à Chamoson, le 13 février de l'année dernière. Elle était présidée par M. de Dardel, ancien président de la Société romande, qui a exposé à l'assemblée le but de la réunion et les conditions à remplir pour être membre de la section. Il engage chaleureusement tous ceux qui désirent acquérir quelques connaissances en apiculture à s'abonner à la *Revue* et à faire partie de la section. Trente personnes ont déclaré y adhérer. Il est donné connaissance d'un projet de règlement, lequel est adopté avec quelques petites modifications. On passe ensuite à la nomination du Comité, qui est composé de MM. de Dardel, à Nendaz, président; Jos. Orsat, à Saxon, vice-président, et Alex. Pont, secrétaire-caissier, à Chamoson.

La réunion du printemps a eu lieu à Saxon, le 17 mai, chez notre vice-président, M. Orsat, qui avait mis son rucher à la disposition de la Société. Il a été décidé de participer à l'Exposition de Neuchâtel. La section, dans le but de lutter contre la falsification du miel, a chargé le comité de s'adresser au Conseil d'Etat pour le prier d'élaborer un règlement concernant la vente du miel.

L'après-midi a été consacrée à des démonstrations pratiques, telles que: Transvasement d'une ruche à rayons fixes dans une Dadant; formation d'essaims artificiels; pose des feuilles gaufrées, etc. Toutes ces opérations, qui ont très bien réussi, ont été faites par un apiculteur expérimenté, M. P. von Siebenthal, à Aigle, qui avait bien voulu se rendre à notre réunion avec une collection des instruments les plus indispensables.

Cette réunion a été très intéressante et suivie avec beaucoup d'attention. Chacun a pu se persuader que le transvasement n'est pas si difficile qu'on

le croit de prime abord et qu'en observant les instructions données il est bien rare qu'on ne réussisse pas.

Notre section continue à progresser, elle compte actuellement 40 membres. Nos populations mettent de l'empressement à étudier les nouvelles méthodes; petit à petit elles apprennent à connaître les abeilles et à mieux comprendre le produit qu'on en peut retirer. Nous pouvons aussi dire que tous ceux qui ont suivi nos conseils ont été entièrement satisfaits et la transformation se fait rapidement. On choisit de préférence les Dadant et les Layens.

La prochaine assemblée générale aura probablement lieu à Martigny, au mois de mai; elle coïncidera avec l'exposition du petit bétail. Nous demanderons probablement un conférencier.

Pour la section,

A. PONT, *secrétaire*.

*Section du Val de Travers.* — Notre section a pris naissance en novembre 1886 avec un effectif de 11 membres. Dès lors elle s'est développée, elle atteint aujourd'hui le nombre de 33 sociétaires inscrits et quelques recrues en perspective.

Son but, art. 2 de notre règlement, est de propager dans son rayon d'action le goût de l'apiculture rationnelle et d'en vulgariser les principes fondamentaux. A cet effet, une conférence (*La Routine et les Méthodes Modernes*, par Ed. Bertrand) a été donnée en présence d'un auditoire assez restreint, mais qui a persévéré en assistant assez régulièrement aux séances subséquentes consacrées plus spécialement à l'étude de la *Conduite du Rucher* par E. B. Outre l'étude théorique, nous avons transvasé une colonie et fait quelques manipulations dans le rucher en présence des sectionnaires les plus novices, convoqués spécialement pour ces opérations.

Les membres de notre section se recrutent dans sept villages de notre district et leurs environs; les distances relativement considérables ont été un obstacle à la fréquentation régulière de nos séances.

Les petits ruchers ont été suivis et visités de près (ceux des plus novices situés à proximité du siège du comité).

Une visite en juillet par deux membres du comité a été faite aux ruchers les plus éloignés; nous avons trouvé des erreurs de construction qui auront été corrigées, nous l'espérons.

Quelques essaims artificiels ont été faits après la récolte et une colonie bourdonneuse a été sauvée mais péniblement. (Nous croyons que cette dernière opération coûte plus qu'elle ne vaut, même quand elle est couronnée de succès.)

Quelques membres de notre section ont participé individuellement aux expositions d'agriculture de Neuchâtel et de Boveresse. Ils ont remporté plusieurs récompenses, dont un diplôme d'honneur, une médaille, un 1<sup>er</sup>, un 2<sup>me</sup> et un 3<sup>me</sup> prix et une mention honorable. Nous espérons que ces succès donneront du courage à ceux qui se sont abstenus et que l'apiculture sera largement représentée par notre section aux prochains concours de Chaux-de-Fonds (cantonal) et Verrières (district), qui auront lieu cet automne.

Une statistique des ruches et de leur rendement n'a pu être établie

cette année écoulée, mais nous espérons pouvoir le faire pour un prochain rapport. Les ruches doivent ascender à 250 au moins, dont la moitié environ sont à cadres mobiles; le reste en paniers ancien système. En outre, il doit exister dans notre district un nombre au moins équivalent de paniers appartenant à des non-sociétaires.

Nos débuts n'ont rien de saillant, néanmoins nous croyons être nés viables et espérons des progrès plus marquants.

La base de nos études repose, comme il est dit plus haut, sur la précieuse direction puisée dans la *Conduite du Rucher* et les bons conseils de notre excellent professeur et président de la Société romande d'apiculture, auquel notre section et le rapporteur tout spécialement se font un devoir et un plaisir d'exprimer par ces lignes toute leur reconnaissance.

(A suivre.)

U. BOREL P. P., *Président.*

---

## CONCOURS INTERNATIONAUX D'APICULTURE

QUI AURONT LIEU

à Bruxelles, du 11 au 23 août 1888.

---

### DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

ARTICLE PREMIER. Du 11 au 23 août 1888, aura lieu à Bruxelles une Exposition internationale d'apiculture.

ART. 2. Les personnes qui désirent prendre part à cette Exposition doivent en faire la demande avant le 15 mai prochain. Cette demande sera adressée sous le couvert de M. le Commissaire général du Gouvernement à M. le Secrétaire des Concours internationaux d'apiculture. Jardin botanique de l'État, à Bruxelles.

ART. 3. Les exposants doivent joindre à leur demande d'admission la liste des objets qu'ils désirent exposer et l'indication de la superficie qu'ils désirent occuper.

ART. 4. Les produits sont reçus du 9 au 10 août et doivent être installés d'après les instructions qui seront données aux exposants l'avant-veille du jour de l'ouverture.

Ces produits sont admis au transport *gratuit* sur les lignes des chemins de fer de l'État.

Les produits venant de l'étranger jouissent d'une réduction de 50 p. c. sur les prix de transport par les mêmes lignes.

ART. 5. Les produits seront, autant que possible, accompagnés d'une note explicative indiquant les procédés de production, les usages et tous les détails de nature à éclairer le Jury; ils porteront, autant que possible, l'indication de leur prix de vente.

ART. 6. Les exposants n'ont aucun frais à supporter du chef de manutention, d'installation ou d'emplacement.

ART. 7. L'enlèvement des objets exposés pourra se faire dès le soir du jour de la fermeture de l'exposition et sous la surveillance de la Commission organisatrice ou de son représentant.

ART. 8. La Commission organisatrice se réserve le droit d'examiner préalablement les produits présentés et de refuser ceux qui lui paraîtraient ne pas se rattacher directement au concours. Elle fixe, en les modifiant au besoin, les dimensions de l'espace demandé.

ART. 9. Il sera nommé un Jury spécial pour les produits et pour les ruches et instruments. Les décisions sont sans appel; elles sont prises au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.

ART. 10. Les membres du Jury ne peuvent prendre aucune part aux concours. Le même exposant ne peut obtenir qu'un prix dans chaque subdivision des concours.

ART. 11. Il sera décerné des récompenses consistant en primes en espèces, médailles en vermeil, médailles en argent et médailles en bronze.

Le jury peut décerner des mentions honorables.

Il sera délivré un diplôme à chacun des lauréats.

ART. 12. La Commission organisatrice statuera sur tous les cas non prévus au présent règlement. Le Commissaire général du Gouvernement statue en dernier ressort au sujet des réclamations.

Au nom des Conseils d'Administration des Sociétés royales de Flore et Linnéenne :

*Les Secrétaires,*

L. LUBBERS.

T. VERNIEUWE

*Les Présidents,*

Comte E. DE GRUNNE.

DE MIDDELEER.

*Le Commissaire du Gouvernement,*

Comte A. D'OUTREMONT.

---

## PROGRAMME

---

### PREMIÈRE CLASSE — ABEILLES VIVANTES

1<sup>er</sup> concours. — Collection la plus complète des races d'abeilles, à l'exclusion de la race noire et des métis. 1<sup>er</sup> prix. Médaille en vermeil et prime de 75 francs.

2<sup>e</sup> prix. Médaille en argent et prime de 50 francs.

Chaque colonie devra être logée dans une ruche ou ruchette ayant au moins une paroi vitrée.

2<sup>e</sup> concours. — La plus belle et la plus forte ruche garnie d'abeilles noires.

1<sup>er</sup> prix. Médaille en argent et prime de 25 francs. 2<sup>e</sup> prix. Médaille en bronze et prime de 10 francs.

---

### DEUXIÈME CLASSE — HABITATIONS DES ABEILLES

3<sup>e</sup> concours. — Ruches mobiles. Pour la ruche inventée ou perfectionnée par l'exposant la mieux appropriée pour la conduite des colonies. 1<sup>er</sup> prix. Médaille en argent et une prime de 50 francs. (1) 2<sup>e</sup> prix. Médaille en bronze et une prime de 30 francs. (1)

4<sup>e</sup> concours. — Ruches fixes ou demi-fixes: 1<sup>er</sup> prix. Médaille en argent et prime de 30 francs. (1) 2<sup>e</sup> prix. Médaille en bronze et prime de 20 francs. (1)

5<sup>e</sup> concours. — La ruche la mieux appropriée à l'étude et à l'observation. Prix unique. Médaille en argent et prime de 25 francs.

---

### TROISIÈME CLASSE. — INSTRUMENTS

(Mellificateurs, presses à cire, pots à miel en verre, en métal, bidons, étiquettes, gants, camails, voiles d'apiculteur, pinces à rayons, couteaux à désoperculer, enfumoirs, moules à couler la cire, machines à fondation pour rayons gaufrés, feuilles gaufrées, métiers à fabriquer les ruches, tentes d'abeilles, etc.)

6<sup>e</sup> concours. — Collection la plus complète et la plus pratique d'instruments d'apiculture. 1<sup>er</sup> prix. Médaille en vermeil et prime de 50 francs. 2<sup>e</sup> prix. Médaille en argent et prime de 40 francs. 3<sup>me</sup> prix. Médaille en bronze et prime de 30 francs.

7<sup>e</sup> concours. — Concours spécial pour extracteurs. 1<sup>er</sup> prix. Médaille en argent et une prime de 50 francs. 2<sup>e</sup> prix. Médaille en bronze et une prime de 25 francs.

---

(1) Les primes sont augmentées de 15 francs lorsque les ruches sont habitées.

QUATRIÈME CLASSE. — PRODUITS DES ABEILLES (1)

8<sup>e</sup> concours. — Miel extrait, avec indication du lieu de production du rucher et autant que possible de la fleur sur laquelle il a été principalement récolté. 1<sup>er</sup> prix. Médaille en vermeil et prime de 30 francs. 2<sup>e</sup> prix. Médaille en argent et prime de 30 francs. 3<sup>e</sup> prix. Médaille en bronze et prime de 25 francs. 4<sup>e</sup> prix. Médaille en bronze et prime de 20 francs. 5<sup>e</sup> prix. Médaille en bronze et prime de 15 francs.

9<sup>e</sup> concours. — Miel en rayons, dits de luxe. 1<sup>er</sup> prix. Médaille en vermeil et prime de 30 francs. 2<sup>e</sup> prix. Médaille en argent et prime de 30 francs. 3<sup>e</sup> prix. Médaille en bronze et prime de 25 francs. 4<sup>e</sup> prix. Médaille en bronze et prime de 20 francs. 5<sup>e</sup> prix. Médaille en bronze et prime de 15 francs.

10<sup>e</sup> concours. — Cires. (Les échantillons de cire doivent être d'au moins un kilogramme et accompagnés des mêmes indications que le miel.) 1<sup>er</sup> prix. Médaille en vermeil et prime de 30 francs. 2<sup>e</sup> prix. Médaille en argent et prime de 20 francs. 3<sup>e</sup> prix. Médaille en bronze et prime de 10 francs.

11<sup>e</sup> concours. — Cire gaufrée. 1<sup>er</sup> prix. Médaille en argent et prime de 20 francs. 2<sup>e</sup> prix. Médaille en bronze et prime de 10 francs.

12<sup>e</sup> concours. — Hydromel. 1<sup>er</sup> prix. Médaille en argent. 2<sup>e</sup> prix. Médaille en bronze.

(Les préparations alimentaires au miel et les boissons autres que l'hydromel sont également admises à ce concours.)

---

CINQUIÈME CLASSE. — ENSEIGNEMENT DE L'APICULTURE

13<sup>e</sup> concours. — Herbiers apicoles. (Herbier spécial de plantes à miel.) Collections de graines de plantes mellifères. 1<sup>er</sup> prix. Médaille en argent. 2<sup>e</sup> prix. Médaille en bronze.

14<sup>e</sup> concours. — Collection de mammifères, oiseaux, reptiles, etc., qui attaquent les abeilles. 1<sup>er</sup> prix. Médaille en argent. 2<sup>e</sup> prix. Médaille en bronze.

15<sup>e</sup> concours. — Ouvrages, mémoires et écrits sur l'apiculture. 1<sup>er</sup> prix. Médaille en vermeil. 2<sup>e</sup> prix. Médaille en argent.

16<sup>e</sup> concours. — Tableau synoptique et autres objets servant à l'enseignement de l'apiculture. 1<sup>er</sup> prix. Médaille en argent. 2<sup>e</sup> prix. Médaille en bronze.

---

CONCOURS SPÉCIAL

17<sup>e</sup> concours. — L'exposition d'apiculture la plus complète et la plus méritante sous tous les rapports. (Nul objet participant à ce concours ne peut figurer dans aucune des cinq classes.) 1<sup>er</sup> prix. Prime de 150 francs. 2<sup>e</sup> prix. Prime de 100 francs.

---

NOUVELLES DES RUCHIERS ET OBSERVATIONS DIVERSES

*H. Brichard.* La Loubert (Hte-Marne), 19 décembre. — Bonne récolte cette année. Je suis toujours de plus en plus satisfait des grandes ruches Layens. Grâce aux renseignements puisés dans la *Revue*, je suis arrivé à une simplification très grande dans la besogne du rucher. Si la contrée que j'habite était plus mellifère, j'arriverais certainement à avoir cent grandes Layens disséminées en quatre endroits différents.

*A. Marenzi.* Telgate (Bergame, Italie), 19 décembre. — Mes abeilles n'ont

(1) Les lots de miel extrait devront se composer d'au moins deux flacons de un kilog. chacun, et ceux de miel en rayon de 4 kilog. mis sous verre de manière à être complètement à l'abri des abeilles.

encore donné cette année qu'un très maigre produit de 5 k. environ par ruche, par suite du détestable printemps que nous avons eu.

*J.-C. Magnin.* Lasse, près Cudrefin (Vaud), 21 décembre. — En suivant les conseils de la *Revue*, j'ai obtenu cette année en moyenne 15 k. par ruche, plus quelques essaims naturels et deux artificiels. Les ruches à rayons fixes ont été en grande partie détruites l'hiver passé, plusieurs ruchers le sont même totalement.

*F. Morel-Frédel.* Bonneville (Hte-Savoie), décembre. — Voici quelques nouvelles de mon rucher pour l'année 1887: Malgré un hiver fort rigoureux (nous avons eu une nuit, le 4 janvier 1886, — 20° C), mon hivernage s'est bien opéré et les pertes ont été insignifiantes; les souris ont trouvé moyen de me forcer quelques entrées et de ronger quelques rayons; les ruches envahies n'ont, d'ailleurs, pas autrement souffert et les dégâts commis par les rongeurs n'ont pas eu de suites fâcheuses. Les circonstances douloureuses dont je vous ai parlé m'ont empêché de donner au printemps mes soins habituels à mon rucher; mais comme j'avais laissé à chaque colonie des vivres en abondance (de 12 à 15 kil. de bon miel d'automne), je n'ai pas eu un instant d'inquiétude; bien plus, j'ai constaté que le nourrissage spéculatif du printemps, auquel j'avais jusque là attaché la plus extrême importance, n'était nullement indispensable, — que mes colonies avaient pris en temps utile tout leur développement, — qu'elles n'avaient nullement souffert du très mauvais temps continu du mois de mai, — qu'enfin, bien que j'aie parfois retardé, faute de loisirs, leur agrandissement au moyen de cadres vides, elles ne m'ont jamais donné une récolte aussi splendide.

Du 29 mai au 24 juin, jour où ont commencé les fenaisons, il n'est pas tombé une goutte d'eau dans mes environs immédiats, mais malgré cette sécheresse, l'apport journalier a été énorme. — Après la première extraction et quoique la sécheresse ait continué tout l'été, les abeilles sont allées dans la haute montagne et ont fait une seconde récolte.

Le miel de première extraction est tout à fait blanc et d'un parfum très fin; les sainfoins et les sauges des prés abondent dans cette vallée; le second miel a une légère teinte jaune et est plus balsamique; quant à leur granulation, elle est très fine; vous en jugerez par les échantillons que je vous envoie.

Ce sont toujours mes italiennes et mes croisées italiennes qui rapportent le plus; mais ces dernières ont un caractère très désagréable.

En résumé, de cette campagne qui a été excellente à tous points de vue et m'a permis de laisser environ 14 à 15 k. de miel à chaque ruche pour lui permettre d'attendre le printemps de 1888, j'ai tiré cette expérience que le nourrissage spéculatif du printemps n'est nullement nécessaire aux ruches bien hivernées, c'est à dire bien pourvues de vivres et bien logées.

L'excitation graduelle nécessaire pour amener les colonies au point psychologique, lors de la floraison des prés, se produit, pour mon rucher, par des floraisons successives et très précoces (aulnes, saules, noisetiers, peupliers, tussilages, etc.) On dirait même que, par suite de l'adaptation des

abeilles à une région, elles arrivent d'instinct à en tirer le meilleur profit possible. C'est ma conviction, et cet instinct naturel et acquis, je suis d'avis qu'il ne faut pas trop le contrarier.

Autre chose sont les contrées où le premier printemps ne procure aucun aliment aux abeilles, surtout si les provisions sont minimales.

Je vais renouveler en 1888 l'expérience de printemps que j'ai faite en 1887, contraint et forcé par des circonstances de famille, c'est à dire que je supprimerai le nourrissage d'avril pour me borner à faire quelques visites et à désoperculer *dans les ruches en retard* quelques cellules de miel. (1)

Du 5 février. — La dernière semaine de décembre a amené un froid excessif: nous avons eu en plein champ 18, 21 et même 24° C de froid. De nouveau fin janvier, mon thermomètre minima, suspendu au milieu du jardin, vers mes Layens, est descendu à 26 1/4° C de froid; brr....! Je ne crois pas pourtant que mes ruches aient souffert. Les pertes chez moi n'ont jamais atteint le 5% pendant l'hiver, résultat que je dois aux soins apportés à la mise en hivernage.

*L. Langel.* Bôle (Neuchâtel), 17 mars. — Quand, après l'Exposition de Neuchâtel, le mauvais temps se prolongeait, ne laissant que très peu d'heures de beau pour hiverner les ruches, je fus saisi d'une véritable terreur en songeant à 40 colonies qu'il fallait à tout prix examiner. Une dizaine n'avaient pas assez de provisions pour l'hiver, d'autres beaucoup trop. Six étaient des essaims artificiels formés un peu tard. Cinq venaient d'être transvasées. Cependant, en utilisant tous les moments disponibles, je parvins à égaliser un peu les provisions et sur sept, faute d'autre, je plaçai sur les cadres des plaques de sucre faites d'après la recette Cowan, page 164 de son *Guide*. En outre, j'enlevai, suivant les prescriptions de la *Revue*, les toiles et les nattes pour les remplacer par les matelas-châssis avec la modification suivante: Je fis reposer les matelas-châssis, non sur la ruche directement, mais sur une épaisse lisière en laine; ce qui élevait le matelas de 8 à 10 mm. donnant aux abeilles au-dessus des cadres et sur toute la ruche une distance de 16 à 18 mm. (2) Toutes les ruches ont été laissées dans un repos absolu jusqu'aux premières sorties de ce mois (mars).

(1) Cette opinion que l'on peut se dispenser du nourrissage stimulant au printemps est partagée par un certain nombre d'apiculteurs, mais, autant que nous en pouvons juger par ceux dont la situation nous est connue, elle est due surtout à ce fait que leurs abeilles jouissent d'une flore printanière particulièrement favorable, comme le voisinage de bois. Néanmoins, même avec ces ressources, il reste en avril bien des journées où les abeilles ne peuvent sortir par suite du mauvais temps et nous croyons qu'il ne faut pas trop faire fi du nourrissage stimulant, au moins lorsqu'elles sont retenues au logis. Ce n'est que dans les régions où la première grande miellée ne se présente que tardivement, c'est à dire dans le courant de juin, que l'on peut se dispenser du nourrissage stimulant. Le décauchage de cellules à miel équivaut à une distribution de sirop, s'il y a de l'eau salée à portée. Réd.

(2) En plaçant les toiles avec les lattes en-dessous, comme nous l'indiquons page 91 de la *Conduite* (ou *Revue* 1887, p. 209), on obtient également l'espace supplémentaire (en tout 16 à 18 mm.) que nécessitent les plaques. Réd.

Ce qui me surprend maintenant, c'est de voir chaque colonie dans un état parfait avec excessivement peu de mortes sur le plateau et presque pas d'humidité. Les plaques de sucre sont à moitié mangées, ce qui prouve qu'elles étaient nécessaires.

J'attribue le bon hivernage en grande partie au fait d'avoir élevé les matelas-châssis. Pas une colonie ne manque à l'appel. Pour la majorité, j'avais dû laisser 8, 9 et même 11 cadres. Une dizaine plus faibles avec 5, 6 et 7.

Les trous-de-vol ont été ouverts tout l'hiver de 7 à 9 cm. de long, mais avec un avant-toit pour intercepter la lumière. En somme, les indications de la *Revue* et de la *Conduite du Rucher* ont été rigoureusement observées, à l'exception d'avoir élevé les matelas. Le résultat est si encourageant que je n'hésiterai pas à faire la même chose l'hiver prochain.

Les abeilles ont fait quatre sorties pendant l'hiver: une le 25 novembre, une en décembre et deux en janvier et février. Une ruchette de réserve, formée tard en septembre avec une reine d'Italie, m'inquiétait pendant les grands froids, à cause du petit nombre d'abeilles qui la composaient (4 à 5000). Le 10 courant, elles faisaient une sortie pour se réconforter à l'air.

*Rullier*, instituteur, Bellentre (Savoie), 28 février. — J'ai pu, l'année dernière, me débarrasser de la loque qui avait envahi mon rucher en 1886, à la suite de fausses manœuvres, c'est à dire pour avoir introduit, en temps inopportun, des rayons dans la chambre à couvain, dans le but de stimuler la ponte de la reine.

Je me suis débarrassé heureusement de cette terrible maladie en suivant pour le traitement la méthode Cheshire; j'ai en outre maintenu en même temps un morceau de camphre dans chaque ruche.

J'ai récolté plus de 200 k. de miel sur 13 ruches à cadres mobiles, et j'ai obtenu 100 sections, d'une livre vendues en bloc 250 fr.

Six anciennes ruches, que je n'avais pas transvasées, m'ont donné six beaux essaims que j'ai introduits dans des ruches à cadres mobiles.

La plus forte de mes ruches est une Carniole croisée dont la reine n'a pas deux ans; elle provient d'une reine que m'avait fournie M. Ambrozie et qui a péri l'année que je l'ai reçue.

Au mois de juin 1887, j'ai obtenu le premier prix, une médaille d'or, au concours régional de Grenoble, pour les miels coulés et en sections que j'y ai exposés.

Vous voyez, Monsieur Bertrand, que l'année 1887 a été pour moi la meilleure depuis que je m'occupe d'apiculture, ce qui m'encourage à augmenter encore le nombre de mes ruches.

Enfin, si je suis arrivé à posséder quelques notions qui me permettent de conduire un rucher d'une certaine importance, c'est grâce à vos conseils particuliers et à ceux que j'ai puisés dans votre excellente *Revue*, que je m'efforcerai de répandre autour de moi.



## AUX CORRESPONDANTS

1. *R.-P. R., Ligugé.* Pour empêcher les sorties des abeilles par une température trop froide, nous ne connaissons pas d'autre moyen que d'ombrager les entrées. Vous pourriez essayer de faire disparaître la neige sur un certain espace devant les ruches ou de changer l'orientation des entrées. Nous croyons que vous vous exagérez l'importance des pertes résultant des sorties.

2. *A. M., Ferreyres.* La grande dimension du cadre à couvain est favorable à la ponte; la petitesse du cadre à miel permet d'agrandir la ruche graduellement. De grands cadres dans les hausses ont bien des inconvénients, à notre avis du moins.

3. *G. G., Vallorbes.* Tout en réservant notre opinion sur l'avantage qu'on peut trouver à modifier un modèle qui est très répandu et a fait ses preuves, nous ne pouvons qu'approuver votre ruche à 12 cadres de 42 cm. de longueur sur 27 cm. de hauteur dans œuvre, avec cadres de hausses de demi-hauteur.

4. *J.-M. B., Mahon.* Même observation pour votre ruche de 42 × 26 cm.; avec 12 cadres, elle est aussi grande que la Dadant.

5. *V. L., Bayonne.* La *Revue* et la *Conduite* ont décrit des extracteurs et fourni des adresses de fabricants. On fabrique en Suisse d'excellents extracteurs en bois pour 38 fr. et au-dessus. Voyez les annonces de la *Conduite* et de la *Revue*.

6. *E.-E. J., Neuvy.* Les treillis des extracteurs doivent avoir environ 16 fils au décimètre. Voir *Conduite*, p. 107.

7. *P., Duras.* Votre annonce est arrivée trop tard pour être insérée dans la *Conduite*. Pour la *Revue*, nous attendons vos ordres.

8. *P. T., Noailles.* Choisissez parmi les fournisseurs qui s'annoncent dans la *Revue*; nous ne pouvons pas recommander les uns plutôt que les autres. Tout ce que nous pouvons faire, c'est d'exclure du journal ceux sur lesquels nous avons de mauvais renseignements.

9. *G., Anvers.* Vous nous soumettez un cadre Dadant dont les assemblages sont faits à queue d'aronde et dont les faces intérieures ont sur toute leur longueur une cannelure de 4 × 4 mm. Nous ne voyons pas l'utilité de cette cannelure; quant au mode d'assemblage, des pointes suffisent parfaitement et cela demande infiniment moins de travail.

10. *B., Auvergnny.* L'opinion que les mâles sont utiles comme *couveurs* est fort contestée et pour notre part nous ne la partageons pas du tout. Des ouvrières qui seraient nées à leur place rempliraient bien mieux l'office et feraient de l'autre besogne à côté.

11. *E. P., Neuvy-Pailloux.* L'espace entre cadres et sections doit être de 6 1/2 à 7 mm. (voir *Conduite*, p. 66). On peut empiler plusieurs casiers à sections les uns sur les autres. Relativement à l'emploi des séparateurs, voir même traité, p. 65.

Rabais pour 2 insertions 5 %; 3, 10 %; 6, 20 %; 12, 30 %, etc.

12. *S., Grenoble.* On doit débiter la première année avec une ou au plus deux ruches. Achetez des feuilles gaufrées toutes faites et attendez d'être sorti d'apprentissage pour en fabriquer vous-même. Nous déconseillons, surtout aux commençants, l'achat de rayons vides, qui peuvent provenir de ruchers loqueux.

13. *T. E., Villaroger.* Vous pouvez donner sans inconvénient du sirop camphré ou salicylé à toutes vos colonies. Nous n'avons rien à ajouter aux instructions données dans la *Conduite* pour la fabrication de l'hydromel.

14. *L. G., Beauvoisin.* Nous sommes vraiment hors d'état de vous répondre relativement à l'utilité qu'offriraient des appeaux imitant le cri des jeunes reines.

15. *A. S., Paris.* Nous ne recommandons rien que nous n'ayons nous-même expérimenté. Vous avez la ressource des annonces.

16. *L. M., Tarbes.* Votre système de grilles dentelées pour les entrées est ingénieux, mais archi-connu.

17. *F. G., Aubigny.* Nous sommes fort sensible à vos bonnes paroles, à vos bons souhaits et à votre fidélité.